

RESOLUTION SUR LA CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LE SORT TRAGIQUE DES REFUGIES, RAPATRIES ET PERSONNES
DEPLACEES EN AFRIQUE AUSTRALE
(OSLO, NORVEGE, DU 22 AU 24 AOUT 1988)

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Quarante-huitième Session Ordinaire à Addis-Abéba, Ethiopie, du 19 au 23 mai 1988,

Rappelant sa Résolution CM/Res.1040 (XLIV) sur l'appel lancé pour la convocation d'une Conférence Internationale sur la Situation Tragique des Réfugiés, Rapatriés et Personnes Déplacées, situation engendrée par les actes d'agression perpétrés par le Régime Raciste de Prétoria en Afrique Australe.

tenant acte avec satisfaction du rapport d'activités du Secrétaire Général sur la préparation de ladite Conférence et de l'offre faite par le Gouvernement du Royaume de Norvège d'accueillir la Conférence à Oslo du 22 au 24 août 1988;

tenant acte en outre des diverses contributions financières, matérielles et autres provenant des pays nordiques et des Organisations participantes, notamment l'ONU, le HCR et le PNUD;

ayant toujours été conscient de la nécessité d'une préparation appropriée de la Conférence afin d'assurer la participation et le soutien de l'ensemble de la Communauté Internationale, notamment des Etats membres de l'OUA :

1. PREND ACTE du rapport d'activités du Secrétaire Général sur la préparation de la Conférence et le FELICITE pour les efforts qu'il a déployés à cet effet;
2. EXPRIME sa gratitude et son appréciation au Gouvernement de la Norvège pour avoir accepté d'accueillir ladite Conférence à Oslo, Norvège du 22 au 24 août 1988;

3. EXPRIME EN OUTRE ses remerciements et son appréciation aux gouvernements de la Norvège et des autres pays nordiques (Finlande, Danemark et Suède), au Secrétaire Général des Nations Unies, au Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et à l'Administration du Programme des Nations Unies pour le Développement, pour le soutien financier et matériel apporté dans le cadre des préparatifs de ladite conférence;
4. CONDAMNE la politique de déstabilisation et d'agression du régime raciste de Prétoria qui sont à l'origine des souffrances intolérables des peuples d'Afrique Australe,
5. EXHORTE le Secrétaire Général et le Comité Directeur à poursuivre les préparatifs de la Conférence, en particulier la campagne de sensibilisation en vue d'assurer une participation de haut niveau à la Conférence ainsi que la participation active des Etats membres de l'OUA et du reste de la Communauté Internationale.